

BULLETIN D'ADHÉSION SPELC 29 2026-2027

Nom		Prénom	
①		Date de naissance	
@			
			

Protection des données

Je consens à transmettre mes données personnelles au Spelc local qui s'engage à les utiliser conformément aux dispositions légales prévues par le règlement de protection des données du 27 avril 2016 (RGPD)

J'autorise le Spelc du Finistère, et/ou régional et/ou national **Veillez cocher les cases si vous donnez votre consentement :**

- ☐ J'autorise le Spelc local et national à m'adresser des informations sur ma messagerie électronique. **Pour recevoir les messages spécifiques à ma situation (enseignant, SEP, retraité, AESH, CE...) Case à cocher POUR RECEVOIR TOUTES LES INFORMATIONS** car le Spelc 29 transmet les informations essentiellement par mail.
- ☐ J'autorise le Spelc local et national à m'adresser les publications éditées par le Spelc. **Pour recevoir l'éducateur Spelc, les lettres d'informations, le courrier des retraités...**
- ☐ J'autorise le Spelc local à transmettre mes données personnelles à un tiers au sein de la Fédération des Spelc. **Pour que mon dossier soit suivi dans le cas de mutation dans un autre département ou une autre région par un autre Spelc local.**

Je souhaite recevoir la revue du Spelc « L'Éducateur » au format papier ☐ **au format PDF** ☐

Je suis enseignant

Mon Ancienneté Générale des Services au 1^{er} septembre 2026 (cf I-Professionnel) **AGS** ans mois jours Échelon

☐ Ecole ☐ Collège ☐ Lycée Nom et ville de l'établissement

☐ Professeur des écoles	☐ Professeur d'EPS	☐ Suppléant en CDI	☐ Professeur Lycée Agricole
☐ Professeur certifié	☐ Professeur de Lycée Pro	☐ Délégué académique	☐ Etudiant ISFEC CAFEP/PE
☐ Professeur agrégé	☐ Maître délégué I ou II	☐ Professeur stagiaire	☐ Professeur stagiaire MEEF

☐ Classe Normale ☐ Hors Classe ☐ Classe Exceptionnelle ☐ Autre (congé, disponibilité...)

Discipline enseignée ☐ à temps complet ☐ à temps partiel

Je suis salarié des OGE

Nom et Ville de l'établissement

Je suis à l'indice : Strate Degré Fonction ☐ à temps complet ☐ à temps partiel

☐ en second degré ☐ en premier degré ☐ Chef d'Établissement ☐ en lycée agricole

Je suis AESH

Nom et Ville de l'établissement

Je suis en retraite depuis l'année

Je suis en retraite progressive à %

Je déclare adhérer au SPELC 29

Ci-joint ma cotisation de

A le

Signature

Par chèque, 1, 2 ou 3 chèques, **expédiez votre bulletin d'adhésion et le paiement à**

Spelc 29 **48 rue du Dispensaire 29470 PLOUGASTEL DAOULAS 06 15 67 53 56**

ou par virement au SPELC 29, dans ce cas, envoyez votre bulletin d'adhésion complété par mail à

a.jaouen@spelc.fr Merci d'indiquer vos noms/prénoms dans le libellé du virement.

Les informations recueillies ne sont destinées qu'au fichier syndical. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Vous recevrez l'attestation nécessaire pour bénéficier de tarifs à la « Mutuelle St Christophe assurances » à laquelle ouvre droit le versement de la cotisation syndicale.

IBAN FR76 1290 6240 3157 4533 5442 545 BIC AGRIFRPP829

L'adhésion au Spelc

- vous procure la **protection juridique EDUC@PRO** en défense et en recours dans le cadre de la responsabilité pénale professionnelle de la Mutuelle St Christophe
- vous permet d'accéder aux services proposés par le Crédit Social des Fonctionnaires : crédit, assurances, épargne...
- vous permet d'obtenir une réduction sur les tarifs de la Mutuelle Nationale de l'Enseignement Catholique (MNEC), voir sur le site www.mnec.fr
- vous permet d'**obtenir une évaluation de votre future retraite gratuite.**

Le Spelc c'est en permanence :

- des services et informations personnalisés en direct ou via le site des SPELC. <https://www.spelc.fr/>
- interventions auprès du Rectorat, de l'Inspection Académique, de la D.D.E.C., des chefs d'établissement, des O.G.E.C.
- des publications : nationales (Site internet : accès Adhérent, huit n° de « l'Educateur », dossiers spécifiques...) régionales et départementales (par mail ou sur le site : <https://bretagne.spelc.fr/>)
- une représentation dans toutes les commissions : nationales, rectorales, académiques, diocésaines.

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 66% de votre cotisation syndicale annuelle dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable. Il vous sera remboursé par le fisc si vous êtes « non imposable ». Si vous avez demandé la déduction des frais réels de vos salaires, vous pouvez inclure les cotisations syndicales dans ces frais. L'attestation fiscale sera délivrée en avril pour les sommes payées en 2024.

Prof. des écoles, Prof. EPS, Certifiés, PLP, Cat. II et IV, PLP2, Agricole			
Echelon	Tarif	Déduction fiscale	Coût réel après impôt
1	87 €	57 €	30 €
2	90 €	59 €	31 €
3	100 €	66 €	34 €
4	104 €	69 €	35 €
5	106 €	70 €	36 €
6	111 €	73 €	38 €
7	117 €	77 €	40 €
8	125 €	82 €	43 €
9	132 €	87 €	45 €
10	140 €	92 €	48 €
11	149 €	98 €	51 €
Hors classe	157 €	103 €	54 €
Classe exceptionnelle	180 €	119 €	61 €

	Montant de la cotisation	Déduction fiscale	Coût réel après impôt
Etudiants Master	32 €	21 €	11 €
Stagiaires ISFEC 1 D et 2D	72 €	47 €	25 €
Foyer 2 ^{ème} cotisation	49 €	32 €	17 €
Retraités, Maîtres délégués, Auxiliaires, AESH, En position de congé parental, En disponibilité	61 €	40 €	21 €
Couple de retraités	81 €	53 €	28 €

Personnels de l'Enseignement Privé OGEC			
	Montant de la cotisation	Déduction fiscale	Coût réel après impôt
Jusqu'à 1000 points inclus	44 €	29 €	15 €
De 1001 à 1500 inclus	51 €	34 €	17 €
Au-dessus de 1500	81 €	53 €	28 €

Enseignants en temps partiel : calculer le taux du temps de travail multiplié par l'indice de rémunération. Par exemple : la quotité de 13h sur 18 donne un coefficient de $13/18 = 0,72$.

Multiplier, dans le cas présent, votre indice de rémunération par 0,72 avec un **minimum de 62 €**.

Educ@pro, une couverture complète pour les adhérents du Spelc

DETORIENTATION DE BIENS MENACES
HARCELEMENT MORAL E-REPUTATION
RESEAUX SOCIAUX
CALOMNIE INJURES DIFFAMATION
VIOLATION DROIT D'IMAGE
MENACES de la part d'élève
SANCTION DISCIPLINAIRE
VIOLENCES VOLONTAIRES
VIOLENCES VICTIME
PARENTS

Exercez sereinement votre métier avec Educ@pro !

Adhérent du Spelc, que vous soyez actif ou retraité, enseignant, salarié d'établissement, chef d'établissement, **Saint-Christophe assurances vous accompagne** lors de difficultés dans le cadre de vos activités professionnelles ou syndicales réalisées pour le compte du Spelc.

ÉCOUTER - RÉPONDRE - RÉSOUDRE

Un service reconnu pour son expertise et sa proximité

A tout moment, déclarez un litige et contactez nos équipes.



Des juristes professionnels



Un accompagnement personnalisé



Une assistance 24h/24



Une protection pour vous et votre réputation

Un service pour couvrir les risques auxquels vous êtes exposé

● PROTECTION JURIDIQUE : Ne soyez plus seul lors d'un litige !

Nos équipes sont présentes pour répondre à vos interrogations. Joignables directement par téléphone, ils vous accompagnent jusqu'à la résolution de votre litige.

● INDIVIDUELLE ACCIDENT : Lors d'un aléa difficile, nous sommes présents ! en cas d'agression

Les coûts inhérents à ce dommage peuvent vous impacter, pour y remédier Saint-Christophe assurances vous indemnise ou vous rembourse les frais engagés (invalidité, traitement médical, soins et frais de prothèse, suivi psychologique,...).

● ASSISTANCE JURIDIQUE : En cas de faute (réelle ou alléguée) ou de garde à vue, des actions 24h/24 sont possibles !

Des prestations de services (informations des proches, garde des enfants,...), une assistance juridique (prise en charge des honoraires d'avocat, avance de caution pénale,...) et une assistance retour anticipé sont disponibles.

Zoom sur la protection juridique

- **Défense pénale et disciplinaire** en cas de poursuite devant une commission administrative ou contravention, pour des délits liés à l'exercice des activités garanties.
- **Recours lors de l'atteinte à votre intégrité** (violence, injures, dénonciation calomnieuse ou de harcèlement moral au travail).
- **Recours lors d'une atteinte aux biens** (destruction, détérioration ou dégradation de vos biens meubles).
- **Recours lors d'une atteinte à votre responsabilité personnelle** du fait des activités garanties.
- **Recours lors de l'utilisation de votre image et lors d'une atteinte à votre e-reputation**

Pour accéder à l'ensemble des offres privilégiées, rendez-vous sur <http://vos-avantages.saint-christophe-assurances.fr/spelc>